

Questions orales

LES IMPORTATIONS DE BŒUF PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1974

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture affirme qu'il a devant lui toutes sortes de statistiques. J'ai posé cette question hier, et c'est le secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce qui m'a répondu. Il s'agissait des importations de bœuf au Canada depuis le 1^{er} juillet dernier. Je demande donc au ministre de l'Industrie et du Commerce s'il est vrai que le ministère ne possède aucun renseignement sur les importations de bœuf pour janvier, février et mars de cette année ou bien si c'était du camouflage.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas à la Chambre lorsque le député a posé cette question.

M. Diefenbaker: Voilà une façon futile de répondre à la question...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Diefenbaker: ... ou de ne pas y répondre. On ne se débarrasse pas ainsi de moi.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous allons essayer de régler cette difficulté en laissant le très honorable député poser des questions supplémentaires, puis ce sera le tour de...

[Français]

... l'honorable député de Lotbinière, l'honorable député de Richmond, après quoi nous appellerons l'ordre du jour. L'honorable député de Prince-Albert a la parole.

[Traduction]

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre ne va tout de même pas prétendre que son ministère a quatre mois de retard dans les renseignements sur les importations de bœuf dans les États-Unis et autres pays. Si tel est le cas, il est grand temps de déplacer certains fonctionnaires d'autres ministères afin d'en avoir suffisamment pour donner ces renseignements à la Chambre. C'est du camouflage.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président...

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès de l'honorable député de Lotbinière, mais l'honorable député de Northumberland-Durham invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, voici pourquoi j'invoque le Règlement. Le ministre de l'Agriculture a offert de montrer son manuel de sujets de discours à tout député qui le lui demanderait. Je lui demande maintenant officiellement de nous faire parvenir le manuel afin que nous puissions l'examiner.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a certainement des doutes au sujet de certains aspects de procédure de sa demande. J'espère que le ministre n'essaiera pas de traverser la Chambre pour apporter le manuel au député qui le demande.

[Français]

L'honorable député de Lotbinière désire poser une question supplémentaire. Je lui donnerai la parole, après quoi j'appellerai l'ordre du jour.

[M. Whelan.]

LE REFUS DES SUBVENTIONS AU BŒUF PROVENANT DE TROUPEAUX LAITIERS

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné d'une part que l'on a importé 622 millions de livres de bœuf, et que d'autre part des dizaines de producteurs de bœuf de la circonscription de Lotbinière se voient refuser la subvention à la production de bœuf tout simplement à cause d'une anomalie de la loi, et parce que les troupeaux proviennent de troupeaux laitiers, est-ce que l'honorable ministre peut dire s'il entend réviser cette décision et cette réglementation afin que les Québécois et les autres Canadiens commencent à être mieux traités que les étrangers au Canada pour subvenir aux besoins des Canadiens?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que la question a déjà été posée. Le ministre pourrait peut-être y répondre une seconde ou une troisième fois.

[Traduction]

[Plus tard]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le total des exportations et des importations canadiennes de bœuf... je pourrais continuer et vous donner toutes sortes de chiffres, mais je tiens seulement à vous dire...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Hees: Passez-nous seulement la documentation, Gene.

M. Diefenbaker: La réponse était fausse.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que c'est le moment de passer à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

CHEMINS DE FER NATIONAUX ET AIR CANADA

PRESTATION DE FONDS POUR CERTAINES DÉPENSES D'ÉTABLISSEMENT ET LA GARANTIE DE VALEURS ET DE DÉBENTURES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 1^{er} avril, du bill C-5, tendant à autoriser la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1973 jusqu'au 30 juin 1974, ainsi que la garantie, par Sa Majesté de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada, dont le comité permanent des transports et des communications a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions n^{os} 1 et 2 de M. Blenkarn.